

TOURISME DANS LA MÉTROPOLE BORDELAISE : MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE À 5 ANS POUR UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET ÉVÈNEMENTIELLE RESPONSABLE

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux, à l'évolution des habitudes et attentes en matière de voyage, aux changements dans les comportements des organisateurs d'évènements professionnels, Bordeaux a fait le choix de s'engager encore plus résolument pour faire de la métropole une destination exemplaire et reconnue de tourisme et d'évènementiel responsables. Un processus de concertation a impliqué tous les acteurs concernés par cet enjeu majeur pour l'avenir du territoire (professionnels du tourisme, élus, habitants, associations). Ce vendredi 25 mars, le Conseil de Bordeaux Métropole a adopté la feuille de route établissant la stratégie métropolitaine qui vise à mettre en œuvre une activité touristique et événementielle soutenable dans les années à venir.

Une feuille de route 2022-2026

Pour Brigitte Bloch, Présidente de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole, Conseillère municipale déléguée au tourisme et à l'économie du vin et Vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge du tourisme, des événements et des équipements métropolitains, « le vote de cette feuille de route marque la concrétisation de la démarche participative entreprise par Bordeaux Métropole et l'Office de tourisme et des congrès afin de réinventer les codes du tourisme urbain et de l'activité événementielle, pour un développement équilibré et un bénéfice partagé par toutes et tous. Nous sommes convaincus que le tourisme responsable passe par l'accompagnement de nos partenaires privés à la transition éco-responsable. En transformant l'offre de manière significative, nous aurons un impact d'ampleur sur un grand nombre de visiteurs ; le tourisme durable est possible en ville ! »

Cette feuille de route s'articule autour de quatre axes principaux et 32 actions :

- **Faire évoluer l'offre touristique bordelaise et accompagner sa transition responsable, afin qu'elle s'adapte aux nouvelles exigences des clients et aux engagements environnementaux de Bordeaux Métropole, avec des partenaires engagés sur tout le territoire.**

10 actions sont adossées à cet objectif, visant à étendre l'offre touristique responsable à l'ensemble de la chaîne d'accueil : accompagnement des professionnels dans l'amélioration de leurs pratiques, valorisation des produits locaux, mais aussi développement de coopérations territoriales sur les sujets transversaux. Parmi les objectifs ciblés : atteindre 50% de professionnels adhérents à l'OTCBM intégrant une démarche responsable d'ici 2024, 80% en 2026 pour 30% à ce jour.

- **Placer l'habitant au cœur de la vie touristique, en recherchant à la fois un équilibre territorial, un allongement de la saison, un dialogue entre habitants et visiteurs et en proposant aux habitants de la métropole des découvertes accessibles et inclusives sur leur territoire ou à proximité. Le site internet local www.unairdebordeaux.fr, sera au cœur du dispositif.**

En plaçant l'habitant au cœur de la vie touristique d'une destination humaine et solidaire, les actions mises en place viseront à poursuivre le développement d'une offre de tourisme de proximité dédiée aux résidents, valoriser la place de l'habitant dans l'accueil touristique, proposer des offres accessibles à tous et poursuivre la gouvernance participative sur le tourisme.

L'ouverture de l'offre touristique bordelaise à tous les publics sera au cœur des préoccupations, avec un meilleur accès pour les publics en situation de précarité (objectif : +20% de bénéficiaires par rapport à l'année 1).

- **Développer les rencontres professionnelles et les grands événements à impact positif, en lien avec les filières d'excellence du territoire, et accroître les retombées économiques locales autour des filières et des savoir-faire du territoire.**

Les actions accompagneront le développement économique local par le soutien aux filières d'excellence (robotique, neurosciences, optique-laser par exemple), garantiront aux organisateurs un accueil coordonné de qualité dans la destination, limiteront l'empreinte environnementale des événements grand public et professionnels et assureront un héritage social positif par des partenariats entre organisateurs d'événements et associations du tissu local. Ainsi pour exemple, à partir de 2023, 30 organisateurs d'événements seront formés chaque année à la durabilité de leur événement.

- **Piloter le développement économique du tourisme de manière soutenable, autour d'objectifs de croissance raisonnée et d'efficacité économique.**

Cela se traduit par une stratégie de promotion renouvelée, la réalisation d'un schéma métropolitain de l'hébergement touristique, le soutien à l'innovation et aux porteurs de projets. Des liens plus étroits seront également tissés avec les professionnels autour des problématiques d'emploi. Une étude sur l'impact économique du tourisme sera également menée en 2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'actions, un budget supplémentaire de 200 K€ est attribué par la Métropole à l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux métropole pour 2022. Des moyens financiers supplémentaires seront aussi octroyés pour chacune des années suivantes.

L'aboutissement d'une démarche collaborative démarrée en 2021

Ce plan d'actions fait suite à une vaste **démarche participative lancée en mai 2021** afin de construire ensemble le futur du tourisme urbain et de l'activité événementielle dans une perspective de durabilité. Introduit par le président de Bordeaux Métropole, Alain Anziani, et le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, le Forum participatif sur le tourisme durable a marqué le premier grand pas concret de cette démarche en mai 2021. Ensuite, plusieurs ateliers de réflexion réunissant habitants, élus, associations, représentants d'institutions et professionnels ont été organisés pendant l'année afin de construire, ensemble, la feuille de route pour le tourisme de Bordeaux Métropole 2022-2026.

Un cap résolument tourné vers un tourisme plus vertueux et respectueux qui va guider les actions et le développement de l'activité sur notre territoire.

L'intégralité de la feuille de route et le détail des fiches actions seront disponibles mi-avril sur le site : www.agora-tourisme-bordeaux.com.